## **RÉPARATION**



# MALLA DRYPOOL TREILLIS DRYPOOL

### **DESCRIPTION**

Treillis constituée de fils double torsion, caractéristique fondamentale pour le renfort. Recommandée pour l'application des systèmes d'étanchéité des piscines de type Drypool. En conférant au système une plus grande résistance, stabilité et permettant d'éviter l'apparition de fissures générées par les différences de température ou de mouvements.

#### **COMPOSITION**

Fils de fibre de verre enveloppés dans une résine, qui les protègent de l'agression des alcalis contenus dans les mortiers de ciment.

# CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- · Application facile.
- · Grande résistance aux alcalis.
- · Résistance à la fissuration.
- Grande stabilité de la treillis.
- Méthodes d'essai conforme à la norme DIN 53 854 part2.
- Méthodes d'essai conforme à la norme ISO 13 934-1.

### MODE D'EMPLOI

Appliquer en mode « sandwich ». Pour cela :

- Appliquer une première couche de mortier MorcemDry sur le support.
- Placer la maille de façon à ce qu'elle soit légèrement imbibée.
- Appliquer une deuxième couche de mortier MorcemDry, de façon à ce que la maille soit complètement imbibée

# PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

La manipulation de ce produit ne nécessite pas de prendre des précautions particulières, bien qu'il puisse provoquer des irritations sur les peaux les plus sensibles. Dans ce cas, laver abondamment à l'eau froide et au savon.

### **PRÉSENTATION**

Rouleau de 100 cm x 50 m.

Stockage dans un milieu sec, protégé du soleil et en position vertical.

### **DONNÉES TECHNIQUES**

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

Composition	Fibre de verre
Ouverture de maille	2,4 x 2,4 mm
Poids de la maille	60 g/m²
Résistance à la tension - Trame	Env. 650 N/5 cm
Résistance à la tension – Chaîne	850 N/5 cm



### RÉPARATION MALLA DRYPOOL

Allongement à la rupture - Trame	3,75 % ± 0,27
Résistance à la rupture – Chaîne	3,17 % ± 0,26
Résistance chimique	Bonne résistance aux alcalis

### **NOTE**

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

